

novembre dernier. Nous avons réussi à la remettre en exploitation au printemps, avec l'aide du gouvernement ontarien. Une deuxième, à Atikokan, est actuellement fermée, mais nous tentons de lui trouver un nouveau propriétaire pour la remettre en marche.

La localité d'Atikokan comptait un taux de chômage de 60 p. 100 l'hiver dernier. Soixante pour cent! À Thunder Bay, le taux de chômage dépasse 10 p. 100.

Ce que je veux dire, c'est que toutes ces personnes s'attendaient à obtenir un traitement décent de la part du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'assurance-chômage, mais elles se sont aperçues que leurs gains différés sous forme de traitement de vacances, ou encore de primes de séparation étaient utilisés pour réduire leurs prestations d'assurance-chômage. De plus en plus de gens doivent retirer des prestations d'assistance sociale plus tôt qu'ils n'auraient dû.

Ce sont les propriétaires fonciers et les contribuables des provinces qui sont contraints de payer le supplément que doivent débourser les gouvernements provinciaux, à moins que ceux-ci ne choisissent de réduire l'aide qu'ils accordent aux municipalités, aux hôpitaux, aux conseils scolaires et autres.

La mesure législative dont nous parlons aujourd'hui entre dans le cadre d'un programme systématique de destruction de notre filet de sécurité sociale. C'est une tentative éhontée de transfert du problème du niveau fédéral au niveau provincial. Comme nous l'avons vu par le passé, les conservateurs ont appris cela des libéraux, il suffit de refiler cette responsabilité aux municipalités ou la seule solution est de réduire les services, d'augmenter les impôts fonciers ou encore les frais d'utilisation.

C'est une attaque systématique. Le gouvernement prétend que c'est au nom des restrictions budgétaires et au nom du déficit. Une étude de Statistique Canada montrait combien ce genre de d'affirmation est erroné. Six p. 100 seulement du déficit est dû aux dépenses de programmes. Quarante-quatre p. 100 vient des concessions fiscales qui ont été accordées aux riches et aux puissants de ce pays, aux changements du régime fiscal pour permettre de plus en plus d'échappatoires, faisant ainsi qu'un nombre toujours plus grand de personnes ne paient plus, non pas une partie, mais la totalité de leurs impôts.

En tant que pays, nous souffrons parce qu'ils ne paient pas leur juste part de nos programmes, qu'ils s'agissent de

### *Initiatives parlementaires*

services sociaux, de défense, de transport ou de services fournis directement ou indirectement par le gouvernement fédéral. Nous souffrons en raison des mesures fiscales auxquelles le gouvernement croit, et qu'il applique.

Ce projet de loi lui-même rendra très difficile l'établissement ou le développement de nouveaux programmes. Il montre très clairement comment le gouvernement a déclaré une chose au moment des élections en sachant fort bien qu'il agirait tout autrement.

Il semblerait que mon temps soit épousé.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Comme il est 17 h 47, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires telles qu'elles figurent au *Feuilleton*.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

### [Traduction]

#### LE CODE CRIMINEL

##### MESURE MODIFICATIVE

**M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest)** propose que le projet de loi C-203, Loi modifiant le Code criminel (personnes en phase terminale) soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité législatif H.

— Monsieur le Président, ce projet de loi est une question de vie. La plupart du temps, il est agréable de parler des questions de vie, comme de la naissance, cette semaine, de mon petit-fils, Joshua Robert Christopher Payne, premier enfant de ma fille unique. J'ai apporté toutes mes photos pour les montrer. Je veux les montrer et faire part au monde de ce joyeux événement pour que vous puissiez partager avec nous, notre famille, la joie et le bonheur qu'apporte ce nouveau Canadien qui vient de naître cette semaine.

**Une voix:** Êtes-vous grand-père?

**M. Wenman:** Oui, je suis grand-père. On veut toujours partager ces moments joyeux de la vie. Il y a un éternel recommencement, un début et une fin qui mène à un début et à une fin. C'est l'un des grands cycles.

Il y a certaines questions dont il n'est pas aussi facile de parler, par exemple, des événements comme le récent décès de mes parents, qui arrive tout naturellement vers l'âge qu'ils avaient atteint. Je trouve très difficile d'en parler devant vous parce que la douleur est encore vive.